

ville de Cambrai



Publié le : 13 Février 2025 à 16:46

Arrondissement  
de CAMBRAI

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 JANVIER 2025

**OBJET : N° 2**

**RAPPORTEUR : Madame DELEVALLEE**

**INTITULÉ : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 21 Janvier 2025 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Madame Marie-Anne DELEVALLEE, Maire-Adjointe – pour le Maire empêché.

**MEMBRES EN EXERCICE : 39**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe ;  
Mme GAILLARD ; M. P. A VILLAIN ; MME LABADENS ;  
Mme DROBINOHA ; M. L. WIART ; Mme WIART ;  
M. SIMEON ; M. DOBREMETZ Adjoints au Maire ;  
M. BAVENCOFFE ; Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ;  
Mme CARDON ; Mme LIÉNARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFÉDE ;  
Mme SAYDON ; M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; M. TRANOY ; Mme BRIQUET ;  
Mme BERTELOOT ; M. SIEGLER ; M. VAILLANT ;  
MME DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ; Mme BURLET ;  
M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERY.

**MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS :**

M. F. X VILLAIN qui a donné procuration à Mme DELEVALLEE ;  
Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme CARDON ;  
M. MOAMMIN qui a donné procuration à M. P. A VILLAIN ;  
Mme CHARPENET qui a donné procuration à Mme LABADENS ;  
M. SIMPERE qui a donné procuration à M. VAILLANT ;  
M. F. WIART qui a donné procuration à M. L. WIART ;  
Mme CHATELAIN qui a donné procuration à Mme WIART.

**SECRETÉAIRE DE SÉANCE :**

M. Benoit VAILLANT

Publié le : 13 Février 2025 à 16:46

Mesdames Messieurs,

Le rapport d'orientations budgétaires a pour objet de replacer la commune dans un contexte international et national, d'examiner les grandes lignes de sa situation financière à l'issue de l'exercice budgétaire 2024 et de vous proposer les orientations pour le budget 2025.

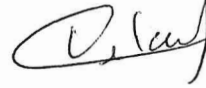
Comme en disposent les articles L2312-1 et L3312-1 du Code Général de  
l'assemblée délibérante prend acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire, et de l'existence d'un  
rapport sur la base duquel se tient ce débat.

  
**Publié le : 13 Février 2025 à 16:46**

Le secrétaire de séance  
M. Benoit VAILLANT


Suivent les signatures  
Pour extrait conforme



Pour le Maire,  
Mme Marie-Anne DELEVALLÉE  
Maire-Adjointe déléguée aux  
Finances





Publié le : 13 Février 2025 à 16:46

ville de Cambrai

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

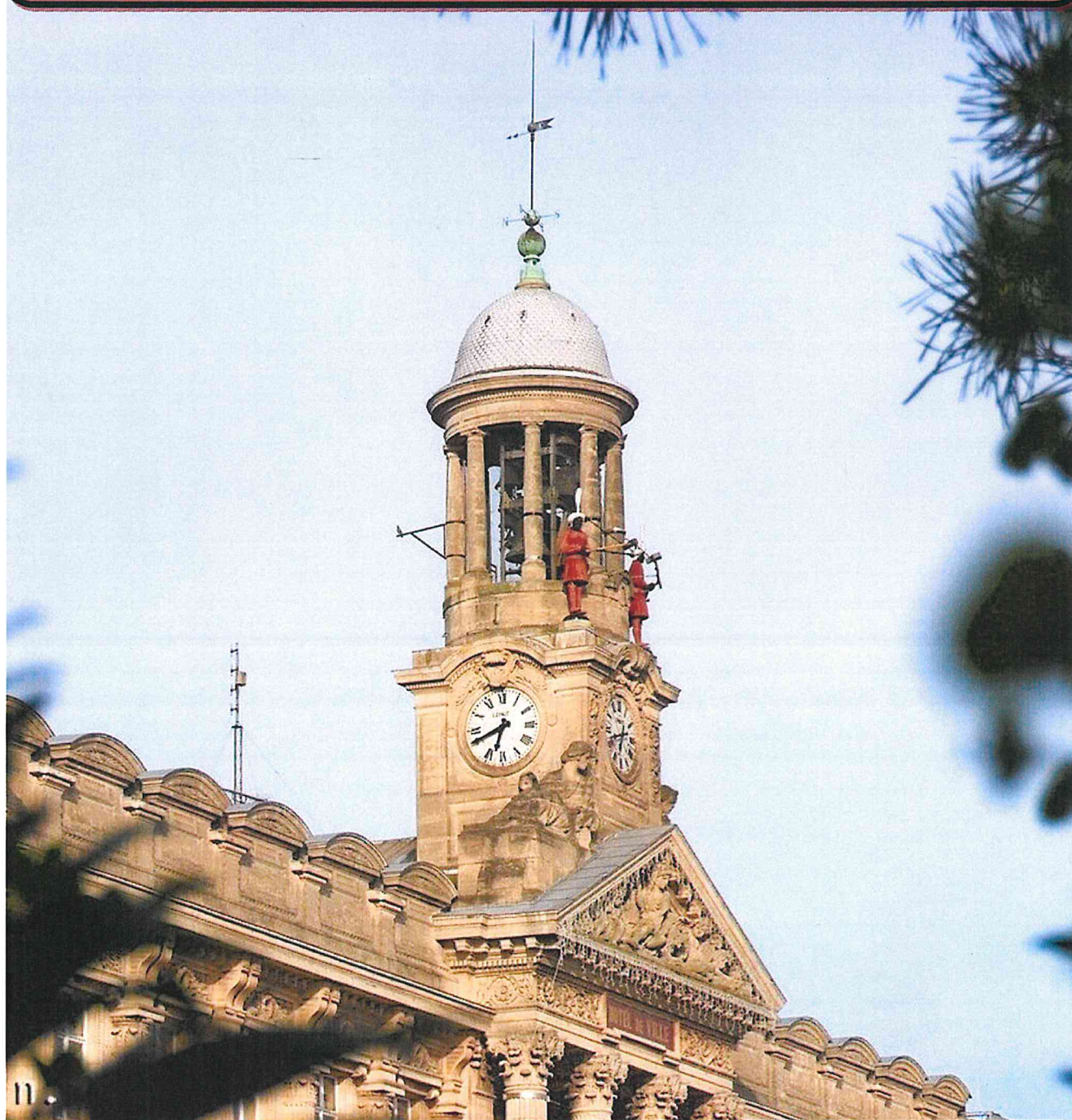
Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID : 059-215901224-20250127-2-DE

S<sup>2</sup>LOW

# Rapport d'Orientations Budgétaires 2025



*Conseil Municipal du 27 janvier 2025*



Publié le : 13 Février 2025 à 16:46

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LOW

ID : 059-215901224-20250127-2-DE

## **SOMMAIRE**

### ***PARTIE A : La Situation internationale et nationale***

I –	Situation internationale	Page 2
II –	Situation en France	Page 2
III-	Contexte Local	Page 3

### ***PARTIE B : La Politique des Ressources Humaines***

I-	La situation en 2023-2024	Page 4
----	---------------------------	--------

### ***PARTIE C : La Politique financière***

I-	Prévisions de la situation fin 2024	Page 9
II-	Les Epargnes en 2024	Page 11
III-	Le profil de la dette en 2024	Page 12
IV-	Les Orientations Budgétaires 2025	Page 13
V-	Les Epargnes prévisionnelles en 2025	Page 14



## **PARTIE A : La Situation internationale et nationale**

### **I- Situation Internationale**

La croissance mondiale est attendue sans véritable élan en 2024 et 2025, autour de 3% avec des dynamiques très différentes. Les États-Unis continuent de surperformer à la hausse avec une croissance attendue proche de 3%, tandis que la zone Euro peine à se redresser avec une croissance qui serait inférieure à 1% en 2024, avec une économie allemande toujours à l'arrêt. La Chine ralentit également avec une croissance qui serait inférieure à 5%.

La plupart des banques centrales des pays avancés ont commencé à desserrer l'étai du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024. La BCE a abaissé ses taux directeurs, avec un taux terminal à 2% prévu en juin 2025.

Le risque géopolitique se renforce dans de nombreux pays : intensification de la guerre en Ukraine, conflit au Moyen-Orient, élection de D.TRUMP avec des risques sur les tarifs douaniers notamment, fragilité des gouvernements en France et en Allemagne sont autant d'incertitudes sur les risques économiques.

Sur la zone Euro ; on anticipe un scénario de croissance du PIB de 0.8% en 2024 et 1.3% en 2025, avec une dynamique très hétérogène entre les pays.

L'inflation devrait continuer de baisser en 2025

Source : CAISSE D'ÉPARGNE

### **II- Situation en France**

Un scénario de croissance du PIB, de 1.1% en 2024 et de 0.9% en 2025 semble réaliste, prenant en compte pour 2025 une impulsion budgétaire négative avec l'effort annoncé de réduction du déficit public.

En moyenne annuelle l'inflation prévue à 2.3% en 2024 serait de l'ordre de 1.7% en 2025.

L'emploi privé présente des signes d'essoufflement. Le taux de chômage (7.3%) reste supérieur au taux européen.

L'aggravation du déficit public avait entraîné des mesures de redressement budgétaire dans le projet de loi de finances.

Source : CAISSE D'ÉPARGNE

Dans l'attente du vote de la loi de finances et de l'adoption d'un budget national nous sommes contraints de présenter un rapport d'orientation budgétaire avec un certain nombre d'incertitudes. Comme nous en avons l'habitude nos orientations sont prudentes.

### III- Contexte local

Sans adoption du projet de loi de finances pour 2025, les informations communiquées à la fois par la préfecture et par notre partenaire Finances Actives nous permettent d'envisager une augmentation des bases de fiscalité de l'ordre de 1.7%. En ce qui concerne les dotations, nous conservons les éléments 2024

	Réalisé 2021	BP 2023	Prospective fin 2023	BP 2024	Prospective fin 2024	BP 2025
73111 Taxes foncières et d'habitation	14 800 640 €	16 200 000 €	16 250 000 €	16 800 000 €	16 800 000 €	17 212 952 €
7411 Dotation forfaitaire	6 128 258 €	6 060 000 €	6 100 000 €	6 010 000 €	6 010 000 €	6 097 000 €
74123 Dotat. de solidarité urbaine	4 506 739 €	4 715 000 €	4 700 000 €	4 800 000 €	4 800 000 €	4 800 000 €
74127 Dotation Nationale de Péréquation	749 740 €	728 000 €	730 000 €	629 000 €	629 000 €	701 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>26 185 377 €</b>	<b>27 703 000 €</b>	<b>27 780 000 €</b>	<b>28 239 000 €</b>	<b>28 239 000 €</b>	<b>28 810 952 €</b>

Dans ce contexte nos recettes s'inscrivent dans une relative stabilité

## PARTIE B : La Politique des Ressources Humaines

### I- Situation 2023-2024

#### Rapport orientation budgétaire 2025

#### Volet ressources humaines

En déclinaison de nouveaux principes énoncés par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et traduits dans l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et selon le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et

de transmission du rapport d'orientation budgétaire, ce dernier contient une présentation rétrospective (issue notamment des bilans sociaux) et prospective de l'évolution des emplois et effectifs ainsi que les crédits afférents.

### Mesures gouvernementales et impact sur la masse salariale :

- **Revalorisation du SMIC horaire de 2% anticipée au 1<sup>er</sup> novembre 2024 au lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (11.88 € brut de l'heure).** Précédente hausse de 1.13% (11.65 € brut de l'heure).
- **Pas de versement en 2024 de la GIPA** (garantie individuelle de pouvoir d'achat).
- **Pas de hausse du point d'indice de rémunération des fonctionnaires envisagée pour 2025.**

En novembre 2024, dans le cadre du Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale (PLRSS) pour 2025, une hausse de 4 points du taux de cotisation employeur de la CNRACL était envisagée, chaque année entre 2025 et 2027.

Si cette mesure venait à être adoptée, cette hausse de contribution pour la Ville de Cambrai représenterait 301 236.22 € en 2025.

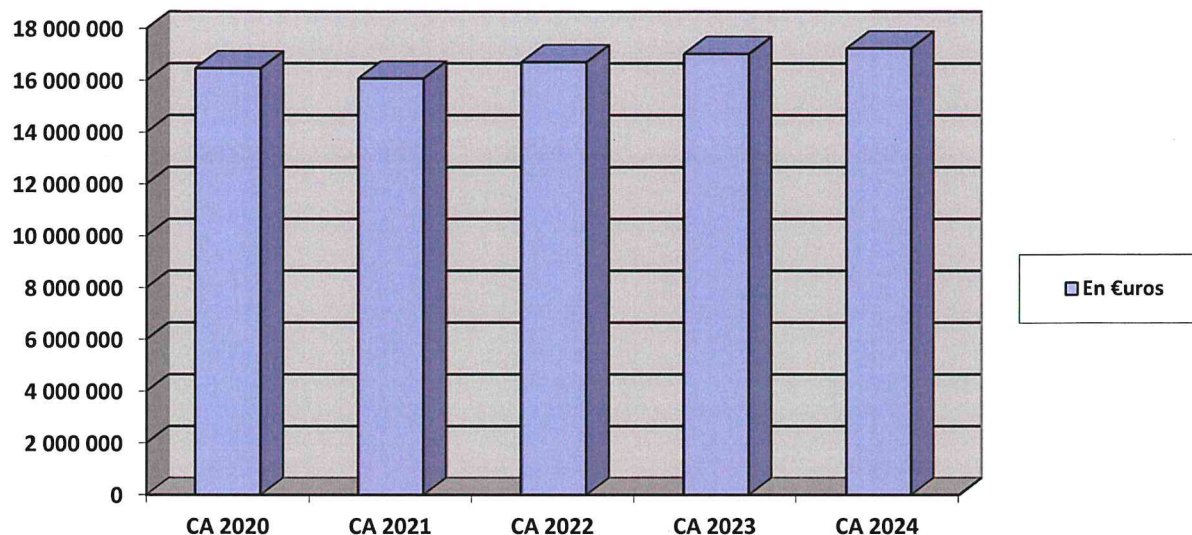
### Orientations locales :

- Non-remplacement systématique des agents faisant valoir leur droit à la retraite
- Poursuite du recours à des intervenants extérieurs au titre de l'animation sur les temps périscolaires, des animations culturelles et renfort vacataires MNS pour les piscines.
- Départs en retraite prévus en 2025 :  
Agent(s) titulaire(s) catégorie A : 1  
Agents titulaires catégorie C : 6 dont 2 au titre de l'invalidité



## 1/ Evolution des dépenses de personnel (chapitre 012)

### 1.1) Evolution des dépenses \*



	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
En Euros	16 460 062,00 €	16 072 948,00 €	16 703 285,00 €	17 022 000,00 €	17 237 986,04 €

\*hors recettes et dépenses liées aux mises à disposition de personnels ou mutualisation des services

### 1.2) Traitement indiciaire et régime indemnitaire

libellé	CA 2023	CA 2024
Rémunération principale titulaires - <b>64111</b>	8 485 316.15	7 768 417.06
Supplément familial de traitement (ensemble des agents rémunérés à l'indice) - <b>64112</b>	105 766.79	101 529.43
Rémunération non titulaire - <b>64131</b>	2 604 539.59	2 021 888.77
Autres indemnités - <b>64118</b>	564 559.33	1 442 580.82



**1.3) NBI ( nouvelle bonification indiciaire) montants versés aux agents titulaires:**

31/12/2023	31/12/2024
46 094 €	47378 €
60 agents	59 agents

**1.4) Les heures supplémentaires rémunérées :**

Année	Coût H.S. charges patronales incluses	Nombre d'heures
2023	176 781 €	7254 h
2024	197 720 €	7769 h

**1.5) Les avantages en nature :**

**Logement :**

2023	2024
6 bénéficiaires	6 bénéficiaires

**Véhicule de fonction :** 1 Directrice générale de services

**1.6) Dépenses autres personnels :**

Apprentis : Au titre de l'année scolaire 2024-2025, la collectivité compte 4 apprentis (restauration, espaces verts, bâtiment, commerce).

Contrats d'insertion : Parcours emplois compétences : au 31/12/2024, 12 personnes sont sous contrat PEC :

2 à la DTE (dont 1 en école élémentaire), 5 au CTM (2 au service espaces urbains et 3 au service espaces verts), 3 à la direction des sports (ateliers et gymnase) 1 à la DPEC (cimetières) et 1 au service manifestations.

Services civiques : 2 jeunes sont en service civique.

## 2/ La structure des effectifs

### 2.1 Effectifs globaux (emplois permanents)

#### Effectifs globaux :

Statut	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Fonctionnaires (titulaires et stagiaires)	351	340	335
Non titulaires	77	81	69
Total	428	421	404

#### Répartition des effectifs globaux, par catégorie :

	A	B	C	Total
Au 31/12/2022	23	70	335	428
Au 31/12/2023	22	68	331	421
<b>Au 31/12/2024</b>	<b>24</b>	<b>66</b>	<b>312</b>	<b>404</b>

Au cours de l'année 2024, 18 agents (tous statuts) ont fait valoir leur droit à la retraite et 9 agents titulaires ont sollicité ou renouvelé leur mise en disponibilité.

### 2.2 Le temps de travail :

La durée légale du travail est de 1607 heures par an. Les services de la Ville fonctionnent sur une base de 35 heures et 20 minutes par semaine avec aménagements du temps de travail adaptés aux besoins du service notamment en termes d'accueil des usagers.

Les agents bénéficient de 26.5 jours de congés annuels (185h30) pour un agent à temps complet présent durant l'année civile.

## 3/ Egalité entre les femmes et les hommes : état des lieux de la parité

Depuis le 1er janvier 2016 et conformément à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les conseils municipaux des communes de plus de 20 000 habitants doivent examiner, préalablement aux débats sur le projet de budget, un rapport sur « la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes », précise un décret publié au JO du 28 juin 2015.

#### *Selon les chiffres les plus récents publiés par l'INSEE en 2022 pour la Fonction Publique Territoriale :*

Les femmes représentent 61 % des effectifs globaux.

**Répartition des effectifs par statut et par sexe :**

Statut	Femmes	Hommes	Total
Titulaires	147	188	335
Non titulaires	41	28	69
Total	188	216	404

Les agents de sexe féminin représentent 46.5% de l'effectif global (43% en 2023) tous statuts confondus.

18 agents sont partis en retraite au cours de l'année 2024 :

	Femmes	Hommes
A	0	1
B	1	5
C	8	3
Total	9	9

**PARTIE C : La Politique Financière****I- Prévision de la situation fin 2024**

L'année 2024 se clôture avec un excédent de l'ordre de 6 M€.

Nos dépenses de fonctionnement ont évolué d'environ 2.5%, alors que nos recettes ont évolué de moins de 0.5%. Cet effet ciseau explique la baisse du résultat dégagé en 2024 par rapport à 2023.

Il faut noter sur la baisse des recettes que nous n'avons pas eu l'effet bouclier d'électricité et que l'ensemble de nos recettes hormis la fiscalité directe ont stagnées.

La hausse de 2.5% de nos dépenses montre la maîtrise de l'ensemble de nos services.

Au niveau de l'investissement, notre programme 2024 est réalisé à 70% au 31 décembre 2024 et à plus de 92% avec les restes à réaliser qui seront effectifs dans les premiers mois 2025.

Ce sont en 2024 plus de 15.3 M€ de nouveaux équipements qui ont été réalisés avec notamment :





Publié le : 13 Février 2025 à 16:47

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 059-215901224-20250127-2-DE

- Maison de la nature	800 000 €
- Cité d'Esnes :	450 000 €
- Place Robert Leroy :	3 100 000 €
- Requalification stade Liberté :	1 200 000 €
- Travaux de voirie gare :	450 000 €
- Ecole maternelle du parc :	2 100 000 €
- Boulevard Paul Bezin :	855 000 €
- Rue Lévêque :	836 000 €
- Rue Commandant R.Mouchotte	300 000 €
- Rue des soupirs	104 000 €
- Place Fénelon	99 000 €
- Rue Eugène Bouly	74 000 €

Pour l'ensemble de ce programme le recours à l'emprunt a été de 5M€, les subventions reçues seront de l'ordre de 1.6 M€.

L'encours de la dette augmentera en 2024 de 500 000€.

Les reports de dépenses, c'est à dire les opérations engagées mais non mandatées, représentent près de 3.5 M€, avec notamment :

- Informatisation des services :	140 000 €
- Travaux bâtiments scolaires	136 000 €
- Eclairage public	225 000 €
- Travaux stade Nautique Liberté	91 000 €
- Cité d'Esnes	189 000 €
- Travaux toiture et éclairage Vanpouille	190 000 €
- Divers travaux de couverture	91 000 €
- Aire de jeux Amérique	52 000 €
- Vidéosurveillance	48 000 €

**II- Les Epargnes 2024**

**Épargne de gestion** : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement hors cessions sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Dépenses Réelles de Fonctionnement	37 075 000 €
Intérêts de la dette	- 610 000,00
Travaux en régie	- 300 000,00
<b>Dépenses de Gestion</b>	<b>= 36 165 000 €</b>

Recettes Réelles de Fonctionnement	43 950 000 €
Dépenses de Gestion	- 36 165 000 €
<b>Épargne de Gestion</b>	<b>= 7 795 000 €</b>

**Épargne brute** : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie (épargne de gestion – charges d'intérêts). Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne de Gestion	7 795 000 €
Intérêts de la dette	- 610 000 €
<b>Épargne Brute</b>	<b>= 7 185 000 €</b>



Publié le : 13 Février 2025 à 16:47

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID : 059-215901224-20250127-2-DE

S<sup>2</sup>LOW

**Épargne nette** : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette.

L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

<b>Épargne Brute</b>	<b>7 185 000 €</b>
Remboursement capital des emprunts	- 4 500 000,00
<b>Épargne Nette</b>	<b>= 2 685 000 €</b>

### III- Profil de la dette en 2024

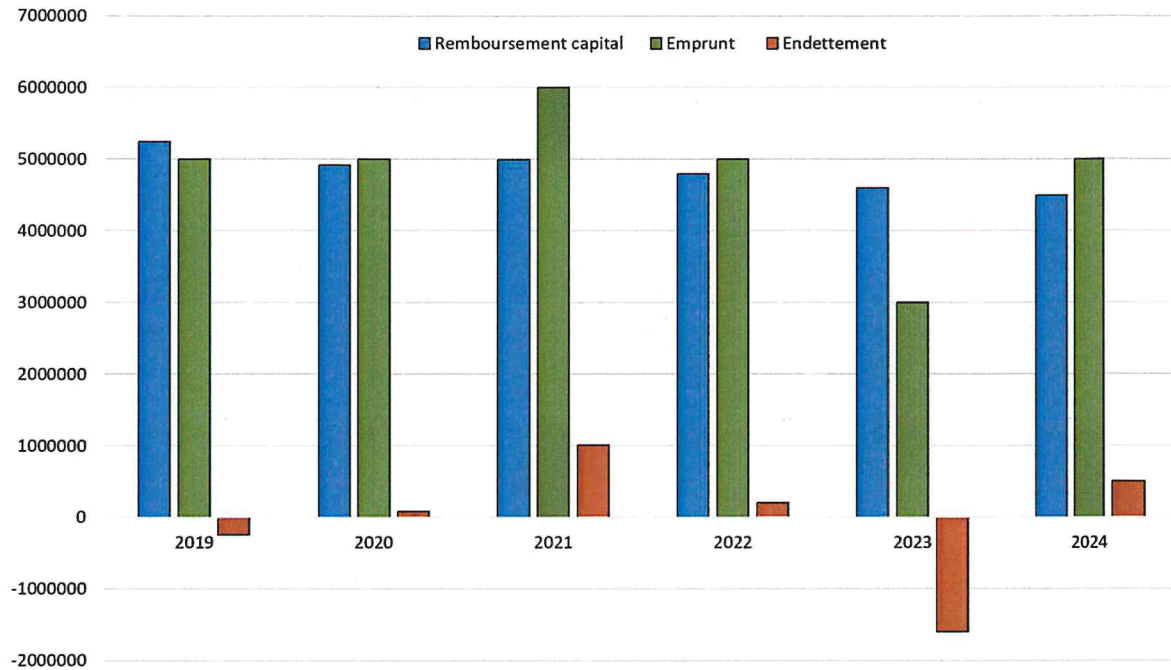
La mobilisation d'emprunt de 2024 est de 5 000 000 €.

Montant de l'encours de la dette au 31/12/2023 : 36 167 172 €

Montant de l'encours de la dette au 31/12/2024 : 36 680 894 €

Comme les années précédentes, aucun emprunt toxique ne vient polluer notre dette.





#### IV- Orientations Budgétaires 2025

Deux axes pour l'année 2025

Dans un contexte incertain comme nous l'avons indiqué nous proposons un fonctionnement des services dans la recherche des économies avec une prudence au niveau notamment des subventions.

Le programme d'investissement proposé reste important, de l'ordre de 12 M€. Il pourra être modulé en fonction notamment de la politique de l'état, de la région et du département en matière de subvention.

Nos projets sont les suivants

- Maison de la nature	370 000 €
- R' Génération :	721 000 €
- Place Robert Leroy :	1 150 000 €
- Requalification stade Liberté :	300 000 €
- Travaux de voirie:	3 000 000 €
- Ecole maternelle du parc :	270 000 €
- Travaux restaurant Jacques BREL :	700 000 €
- Travaux marché Couvert :	300 000 €
- Vidéo Surveillance :	230 000 €



Publié le : 13 Février 2025 à 16:47

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 059-215901224-20250127-2-DE

A ces projets spécifiques s'ajouteront bien entendu les travaux annuels dans nos écoles, nos bâtiments sportifs, la poursuite de la restructuration de nos cimetières, les équipements de nos services notamment en matière informatique, les programmes annuels en matière de travaux d'accessibilité....

D'une manière générale, nous n'augmenterons pas nos tarifs malgré l'inflation pour ne pas peser sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens. C'est dans cet esprit que nous avons notamment décidé le maintien des prix pour les repas du CCAS malgré les augmentations dans le secteur restauration. Nous poursuivrons nos politiques sociales avec en particulier le développement de la politique des 1000 premiers jours, les politiques en faveur de l'emploi, les politiques en direction de la jeunesse.

## V- Les Epargnes prévisionnelles en 2025

Épargne de gestion : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement hors cessions sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Dépenses Réelles de Fonctionnement	35 806 028 €
Intérêts de la dette	678 581 €
Travaux en régie	300 000,00 €
Dépenses de Gestion	= 34 827 447€

Recettes Réelles de Fonctionnement	40 128 033€
Dépenses de Gestion	34 827 447€
Épargne de Gestion	5 300 586 €



Publié le : 13 Février 2025 à 16:47

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 059-215901224-20250127-2-DE

Épargne brute : elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie (épargne de gestion – charges d'intérêts). Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne de Gestion	5 300 586 €
Intérêts de la dette	678 581 €
Épargne Brute	= 4 622 005€

Épargne nette : elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette.

L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

Épargne Brute	4 622 005,00€
Remboursement capital des emprunts	- 4 500 000.00€
Épargne Nette	= 122 005.00€